

## Health Promotion Canada 2019 Recognition Awards – Factsheet

Health Promotion Canada is a non-profit organization dedicated to connecting health promoters from every province and territory in Canada, and sharing tools, resources, and strategies to practice health promotion effectively, ethically, and comprehensively. In accordance with its mission to advance the practice of health promotion in Canada, Health Promotion Canada is pleased to announce the launch of its 2019 Recognition Awards. This competition aims to elevate health promoters at various stages in their careers, and celebrate those who are making significant contributions in the field of health promotion across Canada.

### Competition Opening Date

August 20, 2019

### Competition Closing Date

October 21, 2019 at 11:59PM Pacific Standard Time

### Eligibility

To be eligible for an award nomination nominees must be:

- Currently working/volunteering/studying within, or have recently retired from (Lifetime Achievement Award only) a Canadian educational institution, non-profit/non-governmental organization, municipal/provincial/federal government department/agency, consultancy, or private sector firm in a position that is designated as health promotion or in a position that allows them the opportunity to engage in work related to health promotion.
- Not all members of the team/group need to be health promoters (multidisciplinary team/groups are encouraged to apply).

Please note: Nominations of Health Promotion Canada members and non-members will be accepted. Self-nominations will not be accepted.

### Award Categories

1) The Rising Star Award recognizes health promoters who have an exceptional track record of professional achievements, display exemplary personal leadership qualities, and exhibit strong potential for making future contributions to health promotion in Canada or globally.

- To be eligible for this award nominees must have less than seven (7) years of professional experience
- Up to five (5) Rising Star Awards will be presented

2) The Mid-Career Award recognizes health promoters who have an exceptional track record of professional accomplishments, a history of progressive advancement in leadership and/or management roles, and demonstrate a strong professional commitment to advancing the promotion of health in Canada or globally.

- To be eligible for this award nominees must have more than six (6) years of professional experience
- Up to three (3) Mid-Career Awards will be presented

3) The Lifetime Achievement Award recognizes passionate and visionary health promoters who, during their lifetimes, have made substantial contributions to the promotion of health. These distinguished individuals through their health promotion work have promoted health and health equity among communities thereby empowering Canadians to achieve full life potential.

- To be eligible for this award nominees must have more than 25 years of professional experience

- The award nominee can either be working/volunteering/studying, or have recently retired
- Up to two (2) Lifetime Achievement Awards will be presented

4) The Organization Achievement Award recognizes creative, bold, and passionate organizations that embody the core values, beliefs, and ideals of the *Ottawa Charter for Health Promotion*. These organizations have made significant contributions to addressing issues of health equity in Canadian communities through, for example, advocacy, programming, policy development, or community development.

- To be eligible for this award nominees must be either an educational institution, non-profit/non-governmental organization, municipal/provincial/federal government department/agency, consultancy, or private sector firm
- Up to two (2) Organization Achievement Awards will be presented

5) The Team/Group Award recognizes passionate and innovative individuals who through their collaborative efforts have made significant contributions to addressing issues of inequality and health equity in Canadian communities through, for example, advocacy, programming, policy development, or community development.

- To be eligible for this award nominees must either be currently working/volunteering/studying within an educational institution, non-profit/non-governmental organization, municipal/provincial/federal government department/agency, consultancy, or private sector firm
- Not all members of the team/group need to be health promoters (multidisciplinary team/groups are encouraged to apply)
- Up to two (2) Team/Group Awards will be presented

6) The Student Award recognizes outstanding students currently studying health promotion at a Canadian post-secondary institution. Recipients of this award will have an exceptional academic track record, demonstrate exemplary personal leadership qualities both in the classroom and off campus in health promotion initiatives, and exhibit strong potential for making future contributions to health promotion in Canada or globally.

- To be eligible for this award a nominee must be currently enrolled (either part-or full-time) at a Canadian post-secondary institution
- Up to two (2) Student Awards will be presented to undergraduate students
- Up to two (2) Student Awards will be presented to masters' students
- Up to two (2) Student Awards will be presented to PhD or postdoctoral students

7) The Academic Award recognizes individuals working within post-secondary educational settings who have an exceptional track record of academic achievements related to health promotion, a demonstrated history of involvement with health focused initiatives outside of the classroom, and a strong commitment to advancing the promotion of health in Canada or globally.

- To be eligible for this award nominees must be teaching or conducting research (either part-or full-time) at an accredited post-secondary institution in Canada
- Up to three (3) early career awards will be presented (individuals with 0-10 years of academic experience)
- Up to two (2) mid-career awards will be presented (individuals with 11-20 years of academic experience)
- One (1) late-career award will be presented (individuals with 21 or more years of academic experience)

### **Nomination Process:**

The nomination application process for the Health Promotion Canada 2019 Recognition Awards requires the completion and submission of:

- 1) Recognition Awards Nomination Form  
(<https://www.healthpromotioncanada.ca/get-involved-canada/recognition-awards/application/>)
  
- 2) Two letters of support from professional and/or academic sources
  - 750 words max per letter
  - Only electronically prepared letters will be accepted (No handwritten letters)
  - Letters should be submitted to the following email address: [hprecognitionawards@gmail.com](mailto:hprecognitionawards@gmail.com)
  - Letters should be addressed to: “Health Promotion Canada Recognition Awards Committee”
  - If an individual submits a Recognition Awards Nomination Form on behalf of a nominee, he/she CANNOT also submit a letter of support for that same nominee. Two separate individuals must write the letters of support.

Please note that both this Nomination Form and the two letters of support must be submitted to [hprecognitionawards@gmail.com](mailto:hprecognitionawards@gmail.com) in order for the application to be considered complete and advance in the review process.

### **Presentation of Awards**

Recognition Award winners will be announced via teleconference in December 2019. Each winner will receive a one year complimentary membership to Health Promotion Canada, a 2019 Recognition Award Certificate, and the publication of their professional profile on the Health Promotion Canada website.

### **Questions**

- Questions can be directed to Joel Kaushansky, Health Promotion Canada Recognition Awards Coordinator ([hprecognitionawards@gmail.com](mailto:hprecognitionawards@gmail.com))
- For more information about the Health Promotion Canada 2019 Recognition Awards, please visit <https://www.healthpromotioncanada.ca/get-involved-canada/recognition-awards/>

## Les Prix de reconnaissance de Promotion de la santé Canada – Fiche d'information

Promotion de la santé Canada est une organisation à but non lucratif dédiée à la création d'un réseau dynamique de promoteurs de la santé provenant de chaque province et territoire du Canada. Ce réseau facilite l'échange d'outils, de ressources et de stratégies afin de pratiquer la promotion de la santé efficacement, éthiquement et de façon exhaustive. Conformément à sa mission de faire avancer la pratique de la promotion de la santé au Canada, c'est avec grand plaisir que Promotion de la santé Canada annonce le lancement des Prix de reconnaissance 2019. Ce concours permet de souligner et de célébrer les promoteurs de la santé, à divers stades de leur carrière, qui ont contribué de façon significative au domaine de la promotion de la santé au Canada.

### Appel aux soumissions

20 août 2019

### Date limite des soumissions

21 octobre 2019 à 23h59 heure normale du Pacifique

### Critères d'admissibilité

Pour être admissible pour un prix de reconnaissance, le candidat doit :

- Être professionnel, bénévole, étudiant ou à la retraite (uniquement pour les Prix d'excellence pour l'ensemble de ses réalisations) au sein d'un établissement d'enseignement, d'une organisation à but non-lucratif, d'une organisation non-gouvernementale, d'un département ou d'une agence du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial ou d'un gouvernement municipal, d'un cabinet de conseils ou d'une agence du secteur privé au Canada.
- Détenir un poste de promotion de la santé ou un poste dont les activités sont reliées à la promotion de la santé.
- Il n'est pas obligatoire que tous les membres de l'équipe ou du groupe soient promoteurs de la santé (les équipes et les groupes multidisciplinaires sont encouragés à postuler).
- La personne qui propose un candidat pour un Prix de reconnaissance NE PEUT PAS soumettre une lettre d'appui pour ce même candidat. Les deux lettres d'appui doivent provenir de personnes différentes que le proposant.

À noter que nous acceptons les candidatures des membres de Promotion de la santé Canada et des non-membres. Par contre, les auto-nominations ne seront pas acceptées.

### Catégories de Prix de reconnaissance

1) Le Prix de l'étoile montante est décerné aux promoteurs de la santé qui se sont démarqués de façon exceptionnelle en début de carrière. Les candidats s'illustrent par l'excellence de leur pratique et de leur engagement envers la profession, démontrent des qualités de leadership exemplaires et participent à l'avancement de la promotion de la santé au Canada ou au niveau international.

- Les candidats admissibles pour ce prix doivent avoir moins que sept (7) ans d'expérience professionnelle.
- Un maximum de cinq (5) Prix de l'étoile montante sera accordé.



2) Le Prix de la mi-carrière est décerné aux promoteurs de la santé qui sont à la mi-carrière et qui se démarquent par l'excellence dans leur parcours professionnel. Les candidats illustrent une pratique exemplaire exercée selon les plus hauts standards, démontrent des avancements dans des rôles de leadership et de gestion et ont contribué de façon significative à l'avancement de la promotion de la santé au Canada ou au niveau international.

- Les candidats admissibles pour ce prix doivent avoir un minimum de six (6) ans d'expérience professionnelle.
- Un maximum de trois (3) Prix de la mi-carrière sera accordé.

3) Le Prix d'excellence pour l'ensemble de ses réalisations est décerné aux promoteurs de la santé passionnés et visionnaires qui, tout au long de leur carrière, se sont démarqués par leurs actions et réalisations qui contribuent au rayonnement du domaine de la promotion de la santé. De plus, les lauréats distingués sont reconnus pour leur engagement envers la promotion de la santé et de l'équité en matière de santé, permettant aux Canadiens et aux Canadiennes d'atteindre leur plein potentiel.

- Les candidats admissibles pour ce prix doivent avoir un minimum de 25 ans d'expérience professionnelle.
- Les candidats pour ce prix peuvent être soit un professionnel, bénévole, étudiant ou être à la retraite.
- Un maximum de deux (2) Prix d'excellence pour l'ensemble de ses réalisations sera accordé.

4) Le Prix d'excellence pour une organisation est décerné aux organisations créatives et passionnées qui évoquent les valeurs, les croyances et les idées fondamentales de la *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*. Ces organisations doivent faire preuve d'une créativité et d'une initiative exemplaire en intervention pour l'amélioration de la promotion de la santé et de l'équité en matière de santé ainsi que pour la réduction des inégalités sociales de la santé dans des communautés canadiennes. Les interventions peuvent prendre la forme de plaidoyer, de développement de politiques publiques favorables à la santé et aux milieux sains et d'actions communautaires.

- Les candidatures admissibles sont limitées aux établissements d'enseignement, organisations à but non-lucratif, organisations non-gouvernementales, départements ou agences du gouvernement fédéral, d'un gouvernement provincial ou d'un gouvernement municipal, cabinets de conseils ou agences du secteur privé.
- Un maximum de deux (2) Prix d'excellence pour une organisation sera accordé.

5) Le Prix d'excellence d'équipe ou de groupe est décerné aux équipes ou aux groupes passionnés et innovateurs qui, grâce à leurs efforts collaboratifs, ont contribué de manière significative à aborder les problèmes d'inégalité et d'équité en matière de santé dans des communautés canadiennes. Les initiatives développées par ces équipes ou groupes peuvent prendre la forme de plaidoyer, de développement de politiques publiques favorables à la santé et aux milieux sains et de d'actions communautaires.

- Les candidatures admissibles pour ce prix doivent être soit des professionnels, bénévoles ou étudiants au sein d'un établissement d'enseignement, d'une organisation à but non-lucratif, d'une organisation non-gouvernementale, d'un département ou d'une agence du gouvernement fédéral, d'un gouvernement provincial d'un gouvernement municipal, d'un cabinet de conseils ou d'une agence du secteur privé.
- Il n'est pas obligatoire que tous les membres de l'équipe ou du groupe soient promoteurs de la santé (les équipes et les groupes multidisciplinaires sont encouragés à postuler).
- Un maximum de deux (2) Prix d'excellence d'équipe ou de groupe sera accordé.

6) Le Prix étudiant est décerné aux étudiants remarquables qui étudient la promotion de la santé au sein d'un établissement postsecondaire. Les candidats doivent détenir un dossier académique exceptionnel, démontrer des

qualités de leadership exemplaires dans le milieu académique et le milieu communautaire en lien avec la promotion de la santé et faire preuve de grand potentiel pour l'avancement de la promotion de la santé au Canada ou au niveau international.

- Les candidats admissibles pour ce prix doivent être inscrits (à temps plein ou à temps partiel) dans un établissement postsecondaire canadien.
- Un maximum de deux (2) Prix étudiant sera accordé aux étudiants de premier cycle.
- Un maximum de deux (2) Prix étudiant sera accordé aux étudiants de deuxième cycle.
- Un maximum de deux (2) Prix étudiant sera accordé aux étudiants de troisième cycle ou aux stagiaires postdoctoraux.

7) Le Prix académique est décerné aux individus qui travaillent en milieu d'éducation postsecondaire, qui font preuve d'un parcours académique exceptionnel relié à la promotion de la santé, qui détiennent un historique d'implication au sein des initiatives de santé à l'extérieur du milieu académique et qui se démarquent par leur fort engagement pour l'avancement de la promotion de la santé au Canada et au niveau international.

- Les candidats admissibles pour ce prix doivent enseigner ou réaliser de la recherche (soit à temps partiel ou à temps plein) dans un établissement postsecondaire agréé au Canada.
- Un maximum de trois (3) Prix de début de carrière académique sera accordé aux individus ayant de 0 à 10 ans d'expérience académique.
- Un maximum de deux (2) Prix de mi-carrière académique sera accordé aux individus ayant de 11 à 20 ans d'expérience académique.
- Un (1) Prix de fin de carrière académique sera accordé à un individu ayant 21 ans ou plus d'expérience académique.

### **Processus de mise en candidature**

Le processus de mise en candidature pour les Prix de reconnaissance 2019 de Promotion de la santé Canada comprend :

- 1) Le formulaire de mise en candidature dûment rempli.  
(<https://www.healthpromotioncanada.ca/get-involved-canada/recognition-awards/application/>)
- 2) Deux lettres d'appui provenant de sources professionnelles et/ou académiques :
  - Les lettres d'appui ne doivent pas dépasser 1000 mots
  - Les lettres d'appui doivent être soumises par voie électronique seulement (des lettres rédigées à la main seront refusées) à l'adresse courriel suivante : [hprecognitionawards@gmail.com](mailto:hprecognitionawards@gmail.com).
  - Les lettres d'appui doivent être adressées au : "Comité des Prix de reconnaissance de Promotion de la santé Canada".
  - La personne qui propose un candidat pour un Prix de reconnaissance NE PEUT PAS soumettre une lettre d'appui pour ce même candidat. Les deux lettres d'appui doivent provenir de personnes différentes que le proposant.

Veillez noter que le formulaire de mise en candidature ainsi que les deux lettres d'appui doivent être soumis à l'adresse courriel [hprecognitionawards@gmail.com](mailto:hprecognitionawards@gmail.com) avant la date limite pour que la mise en candidature soit complète et afin qu'elle soit évaluée.

### **Remise des Prix de reconnaissance**

Les lauréats des Prix de reconnaissance seront annoncés lors d'une téléconférence en décembre 2019. Chaque lauréat recevra une adhésion gratuite d'un an à Promotion de la santé Canada, un certificat de Prix de reconnaissance et son profil sera publié sur le site web de Promotion de la santé Canada.

### **Questions**

- Pour toute question, veuillez contacter le coordonnateur des Prix de reconnaissance de Promotion de la santé Canada, Joel Kaushansky, par courriel : ([hprecognitionawards@gmail.com](mailto:hprecognitionawards@gmail.com))
- Pour plus d'information concernant les Prix de reconnaissance 2019 de Promotion de la santé Canada, veuillez consulter notre site web : <https://www.healthpromotioncanada.ca/get-involved-canada/recognition-awards/>.